

SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du commissaire aux comptes	16
6. Comptes de l'exercice	22
7. Annexe(s)	49
Caractéristiques de l'OPC (suite)	50



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part O, D - Code ISIN : FR0013073806 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays.

Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

29 avril 2020

* Mise à jour des frais courants à la clôture du fonds au 28 février 2020.

II février 2021

 $\ensuremath{^{*}}$ Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

10 mars 2021

Fonds catégorisation « article 6 ».

Mise à jour règlementaire Disclosure ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088.)

3. RAPPORT DE GESTION

Pendant l'exercice, la politique d'investissement s'est déroulée comme suit :

MARS ·

L'accélération du virus en Europe puis aux US ainsi que la guerre des prix du pétrole entre l'Arabie Saoudite et la Russie ont fortement pesé sur les marchés malgré les annonces fortes des de la part des différents gouvernements et banques centrales. Le MSCI EMU termine à -17,2% avec une sous-performance nette des secteurs cycliques : les banques -30%, loisirs -29% et automobiles -24% terminent loin derrière les secteurs défensifs que sont la santé (-4%), l'alimentation (-8%) et la distribution (-9%).

Le portefeuille surperforme sur le mois. L'allocation s'avère neutre alors que la sélection profite des beaux parcours relatifs de WDP (+8% dans l'immobilier), Fineco (-13% dans les banques), ou Remy Cointreau (+9% dans l'alimentation) qui dominent les déceptions relatives sur Engie (-37%), Puma (-21%) ou Peugeot (-31%). Durant le mois nous avons cédé les lignes Brembo et Shell, allégé Moncler, Ipsos, Cointreau, Vinci, Safran, BBVA, Engie et Axa pour initier des lignes sur des titres de qualité durement sanctionnés (Air Liquide, Adidas, D.Boerse ou L'oreal), renforcer des titres peu cycliques (D.Wohnen Unilever, Tag Immobilien et Sanofi), des titres exposés à des plans de relance ciblés (Alstom, Enel, Saint-Gobain) ou encore liés au redémarrage de la croissance en Asie (Stora, Kion Zeiss et Wirecard).

AVRIL:

Rebond des marchés actions en avril, portés par le soutien banques centrales et un début d'assouplissement des mesures de confinement qui paralysent les économies. Le MSCI EMU termine à +6,5% avec une surperformance de l'automobile (+13%), des loisirs (+12%) et des technologies (+9%) alors que l'énergie (-2%), les utilities (+1%) et les banques (+2%) restent à la traîne.

Le portefeuille sous-performe légèrement sur le mois. L'allocation s'avère neutre alors que sur la sélection, les beaux parcours relatifs de Fineco (+22% dans les banques), Nemetschek (+27% dans les technologies) ou Akzo (+18% dans la chimie) ne compensent pas complètement les déceptions sur Zeiss (+2%) dans la santé, ainsi que sur Alstom (-2%) et Wirecard (-14% dont le résultat de l'audit commandé à KPMG n'a pas réussi écarter tous les doutes sur le modèle). Durant le mois la ligne D.Boerse a été renforcée et Axa a été allégé.

MAI:

Le rebond des marchés actions continue en mai, soutenu par la poursuite des déconfinements permettant la reprise graduelle des économies, en plus des diverses annonces de plans de relance. Le MSCI EMU termine à +4,7% avec une surperformance des matières premières (+8%), de la construction (+8%) et des technologies (+7%) alors que l'assurance (-2%), les banques (-1%) et l'énergie (0%) restent à la traîne.

Le portefeuille surperforme sur le mois. L'allocation sous-pondérée sur l'industrie et les matériaux s'avère négative alors que la sélection est favorable. Les beaux parcours relatifs de Nemetschek (+23% dans les technologies) Ipsos (+24% dans les médias) ou FDJ (+18% dans les loisirs) font mieux que compenser les déceptions sur Alstom (+1%) dans l'industrie, Peugeot (-2%) ou Galapagos (-9% dans la santé). Une position en Prosus (profite à plein de la digitalisation des économies) a été initiée durant le mois, Air Liquide a été renforcé alors que Wirecard et Axa ont été allégés.

JUIN:

Les marchés actions poursuivent le rebond entamé au mois d'avril avec de bonnes nouvelles sur la rapidité de la reprise économique et l'espoir de la commercialisation proche d'un vaccin contre le Covid-19, malgré la crise sanitaire qui continue son développement. Le MSCI Europe termine à +3,1% avec une nette surperformance de la zone euro (MSCI EMU +4,9%). Au niveau sectoriel, l'assurance (+9%) et les banques (+5%) ont bénéficié de la rotation sectorielle dans un marché passant en progressivement en mode 'risk-on' alors que les loisirs (-5%) ont souffert des craintes liées à la reprise d'une 2éme vague de l'épidémie, et que la santé (-1%) et l'alimentation (0%) sont les perdants de la rotation. Le portefeuille surperforme légèrement sur le mois. L'allocation est pénalisée par le volant de liquidités (2,5%) alors que la sélection est positive. Les beaux parcours relatifs d'Axa (+14%), Peugeot (+13%) ou Enel (+11% dans les utilities) font mieux que compenser les déceptions sur Wirecard (-45%), FDJ (-9% dans les loisirs) ou Zeiss (-6% dans la santé). Le résidu en Wirecard a été soldé sur l'annonce de l'incapacité de l'auditeur à valider les comptes 2019, Danone et Unilever ont été allégés, en face, une position en Kinspan (leader dans les matériaux d'isolation des bâtiments) a été initiée, alors que Prosus, Kion, St Gobain et Faurecia ont été renforcés.

JUILLET:

Une performance en dents de scie pour les marchés actions en juillet, malgré la reprise économique qui se confirme et une saison de résultats rassurante, la crise sanitaire qui continue son développement laisse présager un retour à des confinements plus strictes dans certaines géographies. Le MSCI EMU termine à -1,4%. Au niveau sectoriel, la chimie (+4,8%), les utilities (+1,8%) et l'alimentation (+1,7%) sont loin devant les médias (-7,5%), les télécommunications (-5,8%), l'énergie et les banques (-5,4%).

Le portefeuille surperforme sur le mois. L'allocation est neutre alors que la sélection s'avère très favorable. S'appuyant sur de belles publications, les parcours relatifs de Kion (+19%) et Alstom (+14%) dans l'industrie, Philips (+5%) dans la santé, WDP (+12%) dans l'immobilier, ou Fineco (+2%) dans les banques font mieux que compenser les déceptions sur Puma (-4%) et Ubisoft (-4%) dans les biens de consommation ou Peugeot (-6%) dans l'automobile.

AOUT:

Nouveau rebond des marchés actions en aout. Malgré la reprise de l'épidémie et la montée des tensions entre les Etats-Unis et la Chine, les investisseurs se sont laissé porter par une saison de résultats rassurante et l'espoir de la commercialisation proche d'un vaccin. Le MSCI EMU termine à +3,5%. Au niveau sectoriel, les cycliques reprennent des couleurs, loisirs (+15%), automobile (+11%) et médias (+8%) sont loin devant les utilities, la santé et l'alimentation (-1%).

Le portefeuille sous-performe légèrement sur le mois. L'allocation souffre un peu de ses sous-pondérations sur l'automobile et l'industrie alors que la sélection profite des parcours relatifs de TAG (+12%) dans l'immobilier, Neste Oyj (+16%) dans l'énergie, ou D.Telekom (+4%) font mieux que compenser les déceptions sur Alstom (-1%), Philips (-10%) et Peugeot (+5%).

SEPTEMBRE:

Léger repli pour les marchés actions sur le mois de septembre dominé par la montée des incertitudes sur le plan sanitaire, les tensions sino-américaines et le manque de consensus entre démocrates et républicains sur le plan de relance aux US. Le MSCI EMU termine à -1,8%. Au niveau sectoriel, les banques (-11%), l'énergie (-9%) et l'assurance (-7%) sont sous pression, loin derrière les secteurs liés à la consommation (+3%) et à la santé (+1%).

Le portefeuille surperforme sur le mois. Le positionnement sectoriel est neutre, mais la sélection est très positive, elle profite des beaux parcours relatifs de Zeiss (+14%) dans la santé, Puma (+11%) dans les biens de consommation ou St Gobain (+6%) dans la construction qui dominent les déceptions sur Alstom (-9%), Munich Re (-10%) ou Ipsos (-3%).

OCTOBRE:

Alors que les publications du 3e trimestre surprennent positivement, la forte propagation du coronavirus dans le monde et les mesures restrictives mises en place par les gouvernements ont fortement pesé sur les marchés actions. Toute l'Europe doit affronter une seconde vague plus difficile que la première. Le MSCI EMU termine à -5,6%. De façon surprenante, les banques (+1%) et les loisirs (+2%) surperforment, loin devant les technologies (-11%), la santé (-7%) et l'assurance (-7%).

Le portefeuille surperforme sur le mois. Le positionnement sectoriel est neutre, mais la sélection est positive, elle profite des beaux parcours relatifs de Prosus (+9%) et Nemetschek (-1%) dans les technologies ou Zeiss (+3%) dans la santé qui dominent les déceptions sur Enel (-8%) ou Axa (-13%). A noter durant le mois les initiations de positions en Mcphy (acteur incontournable dans la chaîne de valeur de l'hydrogène comme source d'énergie) et Zalando (incontournable sur les articles de mode en ligne), contre des allègements en Philips, Kering et Axa.

NOVEMBRE:

Rebond spectaculaire des marchés en novembre avec des performances record sur nombre de places (le MSCI EMU termine à $\pm 17,1\%$). Les marchés ont dans un premier temps salué les résultats des élections américaines avec la victoire de Joe Biden d'une part, mais un Sénat qui devrait rester républicain d'autre part ; ce qui a permis d'éviter toute grande vague de protestation populaire. Par la suite, l'euphorie des marchés a été amplifiée par l'annonce des résultats préliminaires positifs de différents vaccins. Les secteurs qui avaient été les plus touchés par l'incertitude économique surperforment largement : l'énergie ($\pm 31\%$), les banques ($\pm 30\%$) et l'assurance ($\pm 25\%$) sont loin devant la santé ($\pm 6\%$) et l'alimentation ($\pm 10\%$).

Le portefeuille sous-performe sur le mois. Le positionnement sectoriel sous-pondéré sur l'assurance et surpondéré sur l'immobilier est légèrement pénalisant, tout comme la sélection où des prises de bénéfices sur WDP (-1%), D.Wohnen (-3%) ou la sous-performance de Fineco (+11%) masquent les beaux parcours relatifs d'Enel (+22%), Ipsos (+27%) ou Peugeot (+28%). A noter durant le mois les renforcements sur Faurecia, Airbus et Covestro au détriment d'allègements sur des titres aux caractéristiques plus défensives.

DECEMBRE:

Profitant du lancement des campagnes de vaccinations contre le Coronavirus dans un certain nombre de pays, de la signature par Donald Trump d'un plan de relance de 2.300Mds\$ et de l'annonce d'un accord entre l'UK et l'UE dévoilé

au moment de Noël concernant le Brexit, le MSCI EMU termine le mois de décembre à +2%. Sur le plan sectoriel, les matières premières (+11%), les loisirs (+7%) et les technologies (+5%) devancent les télécommunications (-3%), la construction (0%) et les banques (0%).

Le portefeuille sous-performe sur le mois. Le positionnement sectoriel est neutre, mais la sélection souffre dans les technologies (Nemetschek -9%) et la construction (St Gobain -6%, Kinspan -22%), masquant les beaux parcours relatifs de Peugeot (+13%), Puma (+11%) ou Finecobank (+2%). A noter durant le mois le renforcement sur Airbus au détriment d'allègements sur des titres aux caractéristiques plus défensives.

JANVIER:

Un début d'année légèrement négatif pour les marchés actions. L'élan reflationniste né de la victoire démocrate au Sénat US et l'accélération des campagnes de vaccination contre le Covid I 9, a été contrebalancé par les doutes autour des retards dans la production de doses, l'apparition de nouvelles variantes ainsi que les nouvelles restrictions annoncées en Chine et en Europe. Le MSCI EMU termine le mois de décembre à -1,3%. Sur le plan sectoriel, les télécommunications (+3%), les technologies (+3%) et les matières premières (+2%), devancent l'assurance (-5%), les loisirs (-4%) et les biens de consommation (-4%).

Le portefeuille surperforme sur le mois. Le positionnement sectoriel est neutre, mais la sélection profite des beaux parcours relatifs de Zeiss (+18%), St Gobain (+10%) ou WDP (+5%) faisant plus que compenser les sous-performances de MunichRe (-10%) et Puma (-12%). Le solde de la ligne en Galapagos a été vendu durant le mois.

FFVRIFR

Un mois de février marqué par une forte rotation sectorielle en lien avec la hausse des taux d'intérêts long terme. La vigueur de la reprise économique laisse en effet entrevoir une accélération de l'inflation pouvant inciter les banques centrales à adopter une politique moins accommodante. Le MSCI EMU termine le mois à +3,6%. Sur le plan sectoriel, les loisirs (+16%), les banques (+15%) et les matières premières (+12%) sont loin devant les secteurs défensifs : biens de consommation (-7%), utilities (-6%), alimentation (-3%). Également à noter la surperformance des marchés de la zone euro, notamment ceux du sud au cours de cette rotation 'risk on'.

Le portefeuille sous-performe sur le mois. Le positionnement sectoriel est neutre, mais la sélection est défavorable, les beaux parcours relatifs d'Ipsos (+21%) ou Axa (+14%) suite à des publications positives ne compensent pas les déceptions sur Ubisoft (-18%), Neste Oyj (-7%) ou Alstom (-8%). La ligne Alstom a été allégée durant le mois.

Sur la période, concernant le compartiment Groupama Actions Euro Opportunité :

- la valeur liquidative de la part IC (FR0010631275) est passée de 1 947.91 au 28/02/20 à 2 254.88 au 26/02/21, soit une performance de +15.76%.
- la valeur liquidative de la part M (FR0010627869) est passée de 143.53 au 28/02/20 à 166.91 au 26/02/21, soit une performance de +16.29%.
- la valeur liquidative de la part N (FR0010627851) est passée de 885.94 au 28/02/20 à 1 022.21 au 26/02/21, soit une performance de +15.38%.
- la valeur liquidative de la part G (FR0010890970) est passée de 13 262.20 au 28/02/20 à 15 149.53 au 26/02/21, soit une performance de +16.76%.
- la valeur liquidative de la part ID (FR0011291178) est passée de 133.50 au 28/02/20 à 152.49 au 26/02/21, soit une performance de +15.75%.
- la valeur liquidative de la part OD (FR0013073806) est passée de 9 745 au 28/02/20 à 11 153au 26/02/21, soit une performance de +17.22%.

La performance de l'indice de référence, MSCI EMU dividendes nets réinvestis, sur la période s'établit à +11.81%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise	e de comptabilité")
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	8 718 110,30	9 959 078,55
PROSUS NV	1 515 749,49	611 639,73
TAG TEGERNSEE IMMOBILIEN	68 560,00	629 300,00
AIR LIQUIDE	663 862,68	
L'OREAL	492 600,00	121 767,50
KONINKLIJKE KPN NV		563 530,00
WIRECARD AG	49 970,00	511 243,75
DEUTSCHE BOERSE AG	392 000,30	129 000,00
AXA		508 444,22
DEUTSCHE TELEKOM AG		489 760,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au trave	s des techniques	s de gestion effic	cace du portefeuille (et des instruments
financiers dérivés				

o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :
Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options:
o Swap :

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

^(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

^(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

^(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

• TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

• POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

• INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

• COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http://www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

PΕΔ

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du 1 de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 97,87%

• INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.I. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

I.2.I. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président

Muriel Faure

Cyril Roux

, Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- O D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- O D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :

(le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

(la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

- 1.4. <u>Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management</u> Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :
- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management
- 1.5. <u>Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en oeuvre</u>

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. <u>Informations quantitatives</u>

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros	
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019	6 459 435 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3è tiers)	236 432 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2è tiers)	210 087 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1 ^{er} tiers)	226 975 euros	

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)	7 822 602 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 004 180 euros

• AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http://www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Groupama Actions Euro Opportunité

Exercice clos le 26 février 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ev.com/fr

Groupama Actions Euro Opportunité

Exercice clos le 26 février 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Groupama Actions Euro Opportunité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Groupama Actions Euro Opportunité constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 26 février 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 février 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes **ERNST & YOUNG et Autres**

YOUSSEF BOUJANOUI

N: cn=YOUSSEF BOUJANOUI

DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
c=FR, c=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817723687,
eu-0002 81772367,

Youssef Boujanoui

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 26/02/2021 en EUR

ACTIF

	26/02/2021	28/02/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	52 284 883,96	52 439 858,22
Actions et valeurs assimilées	50 963 215,90	50 250 268,46
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	50 963 215,90	50 250 268,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 321 668,06	2 189 589,76
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 321 668,06	2 189 589,76
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	14 044,71	28 026,29
Opérations de change à terme de devises		
Autres	14 044,71	28 026,29
COMPTES FINANCIERS	343 469,36	331 229,39
Liquidités	343 469,36	331 229,39
TOTAL DE L'ACTIF	52 642 398,03	52 799 113,90

PASSIF

	26/02/2021	28/02/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	52 216 399,51	52 273 336,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	73,33	270,02
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	27 522,76	-399 552,38
Résultat de l'exercice (a,b)	319 381,92	826 529,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	52 563 377,52	52 700 584,46
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	79 020,51	98 529,44
Opérations de change à terme de devises		
Autres	79 020,51	98 529,44
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	52 642 398,03	52 799 113,90

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 26/02/2021 en EUR

	26/02/2021	28/02/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 26/02/2021 en EUR

	26/02/2021	28/02/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	441,28	44,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	799 640,23	I 482 018,77
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	800 081,51	I 482 062,93
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 357,28	I 963,71
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 357,28	I 963,7I
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	797 724,23	I 480 099,22
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	440 985,72	518 231,67
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	356 738,51	961 867,55
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-37 356,59	-135 337,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (I - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	319 381,92	826 529,94

ANNEXES COMPTABLES

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF:

- Valeurs négociées dans la zone Euro :
- => Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Titres et actions d'OPC :

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (titres négociables à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Deprations de gré à gré :

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

• Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Opérations de cessions temporaires de titres :

Le FCP n'a pas vocation à faire des opérations de cession temporaires de titres.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
- Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons encaissés.

Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au DICI.

Parts G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestions financière et administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats) avocats avocats)	Actif net	Taux maximum : 1.40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**.

^{*} Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

^{**} Selon la complexité

^{***} Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts IC et ID

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1.50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***

^{*} Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

Parts M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1.00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument****

^{*} Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

^{**} Selon la complexité

^{***} Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

^{**} Selon la complexité

^{***} Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 2% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €*** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument****

^{*} Dont 1,50% de frais de gestion financière.

Parts O

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*} Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

^{**} Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

^{***} Selon la complexité

^{****} Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

^{**} Selon la complexité

^{***} Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts R (inactive):

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou d'actions d'OPC	Taux maximum : I,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*} Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID	Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.	Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O	Distribution	Distribution

^{**} Selon la complexité

^{***} Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 26/02/2021 en EUR

	26/02/2021	28/02/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	52 700 584,46	58 187 441,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 826 157,92	4 170 172,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 325 236,44	-11 560 174,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 845 532,10	2 688 991,90
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 884 459,11	-3 227 676,85
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-49 950,36	-88 019,58
Différences de change	-21 702,45	-2 955,33
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 512 314,87	2 553 598,54
Différence d'estimation exercice N	10 205 987,08	2 693 672,21
Différence d'estimation exercice N-I	-2 693 672,21	-140 073,67
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-I		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-396 601,98	-982 660,18
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	356 738,51	961 867,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	52 563 377,52	52 700 584,46

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							343 469,36	0,65
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	343 469,36	0,65								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I GBP		Devise 2 CHF	Devise 2 CHF		Devise 3 NOK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
ACTIF									
Dépôts									
Actions et valeurs assimilées									
Obligations et valeurs assimilées									
Titres de créances									
OPC									
Opérations temporaires sur titres									
Créances	5 630,04	0,01							
Comptes financiers	60 415,67	0,11	64 799,30	0,12	0,15		0,14		
PASSIF									
Opérations de cession sur instruments financiers									
Opérations temporaires sur titres									
Dettes									
Comptes financiers									
HORS-BILAN									
Opérations de couverture									
Autres opérations									

3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	26/02/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	8 414,67
	Coupons et dividendes en espèces	5 630,04
TOTAL DES CRÉANCES		14 044,71
DETTES		
	Rachats à payer	20 218,45
	Frais de gestion fixe	58 802,06
TOTAL DES DETTES		79 020,51
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-64 975,80

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G		
Parts souscrites durant l'exercice	225,4150	2 586 991,87
Parts rachetées durant l'exercice	-191,4000	-2 075 316,59
Solde net des souscriptions/rachats	34,0150	511 675,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	669,0400	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC		
Parts souscrites durant l'exercice	597,720000	I 183 853,09
Parts rachetées durant l'exercice	-1 334,247000	-2 612 980,81
Solde net des souscriptions/rachats	-736,527000	-1 429 127,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 704,435000	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID		
Parts souscrites durant l'exercice	372,810	50 863,95
Parts rachetées durant l'exercice	-45 980,336	-6 608 744,05
Solde net des souscriptions/rachats	-45 607,526	-6 557 880,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	65 816,989	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	61 893,100000	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N		
Parts souscrites durant l'exercice	5,02300	4 449,01
Parts rachetées durant l'exercice	-36,52100	-28 194,99
Solde net des souscriptions/rachats	-31,49800	-23 745,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	173,23100	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,010	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	26/02/2021
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 049,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	217 082,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	143 689,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	57 877,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 287,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,43
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	26/02/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	26/02/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	26/02/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	26/02/2021	28/02/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	73,33	270,02
Résultat	319 381,92	826 529,94
Total	319 455,25	826 799,96

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G		
Affectation		
Distribution	117 189,05	191 136,17
Report à nouveau de l'exercice	0,91	3,17
Capitalisation		
Total	117 189,96	191 139,34
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	669,0400	635,0250
Distribution unitaire	175,16	300,99
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	14 751,88	21 216,78

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	82 510,77	270 841,11
Total	82 510,77	270 841,11

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID		
Affectation		
Distribution	38 832,02	205 021,11
Report à nouveau de l'exercice	159,63	118,35
Capitalisation		
Total	38 991,65	205 139,46
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	65 816,989	111 424,515
Distribution unitaire	0,59	1,84
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	14 608,24	37 474,96

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	80 601,07	157 892,76
Total	80 601,07	157 892,76

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	160,25	I 784,87
Total	160,25	I 784,87

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O		
Affectation		
Distribution	1,55	2,42
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total	1,55	2,42
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,010	0,010
Distribution unitaire	155,00	242,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,16	0,25

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	26/02/2021	28/02/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 522,76	-399 552,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	27 522,76	-399 552,38

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 190,50	-65 710,41
Total	3 190,50	-65 710,41

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	13 545,44	-151 869,41
Total	13 545,44	-151 869,41

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 695,87	
Capitalisation		-114 609,46
Total	3 695,87	-114 609,46

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 988,32	-66 003,18
Total	6 988,32	-66 003,18

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	102,51	-1 359,26
Total	102,51	-1 359,26

	26/02/2021	28/02/2020
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,12	
Capitalisation		-0,66
Total	0,12	-0,66

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021
Actif net Global en EUR	66 077 883,64	58 187 441,04	52 700 584,46	52 563 377,52
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G en EUR				
Actif net	7 948 099,44	7 148 371,79	8 421 833,62	10 135 646,59
Nombre de titres	573,9770	536,5600	635,0250	669,0400
Valeur liquidative unitaire	13 847,41	13 322,59	13 262,20	15 149,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	I 296,45	-692,90	-103,47	4,76
Distribution unitaire sur résultat (*)		718,69	300,99	175,16
Crédit d'impôt unitaire		30,681	3,29	(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	349,33			
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC en EUR				
Actif net	29 771 812,83	26 558 565,06	20 338 114,52	21 882 395,31
Nombre de titres	15 159,718000	14 162,639000	10 440,962000	9 704,435000
Valeur liquidative unitaire	I 963,87	I 875,25	I 947,91	2 254,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	180,71	-97,78	-14,54	1,39
Capitalisation unitaire sur résultat	31,18	37,75	25,94	8,50
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID en EUR				
Actif net	16 632 185,99	15 086 202,25	14 875 390,23	10 036 952,63
Nombre de titres	119 937,525	113 930,344	111 424,515	65 816,989
Valeur liquidative unitaire	138,67	132,41	133,50	152,49
+/- values nettes unitaire non distribuées				0,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	12,83	-6,89	-1,02	
Distribution unitaire sur résultat (*)	0,69	4,23	1,84	0,59
Crédit d'impôt unitaire		0,404	0,34	(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	1,56			

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M en EUR				
Actif net	9 584 246,75	9 186 453,46	8 883 770,53	10 331 191,30
Nombre de titres	66 770,100000	66 770,100000	61 893,100000	61 893,100000
Valeur liquidative unitaire	143,54	137,58	143,53	166,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,18	-7,16	-1,06	0,11
Capitalisation unitaire sur résultat	2,84	3,30	2,55	1,30
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N en EUR				
Actif net	238 899,30	207 753,11	181 378,11	177 080,16
Nombre de titres	265,55600	242,76500	204,72900	173,23100
Valeur liquidative unitaire	899,61	855,77	885,94	1 022,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	82,94	-44,60	-6,63	0,59
Capitalisation unitaire sur résultat	10,75	13,92	8,71	0,92
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O en EUR				
Actif net	I 902 639,33	95,37	97,45	111,53
Nombre de titres	191,117	0,010	0,010	0,010
Valeur liquidative unitaire	9 955,36	9 537,00	9 745,00	11 153,00
+/- values nettes unitaire non distribuées				12,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	742,46	-501,00	-66,00	
Distribution unitaire sur résultat (*)	61,69	282,00	242,00	155,00
Crédit d'impôt unitaire		29,00	25,00	(*)

^(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché				
réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE	FLIB	2 000	F77 000 00	
ADIDAS NOM.	EUR	2 000	577 800,00	1,10
BASF SE	EUR	11 300	765 349,00	1,46
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR EUR	7 000	1 243 000,00	2,36 0,79
COVESTRO AG DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	2 500	419 720,00 338 875,00	0,79
DEUTSCHE BOEKSE AG DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	70 000	1 052 100,00	2,00
DEUTSCHE VELEKOM AG DEUTSCHE WOHNEN SE	EUR	13 500	525 825,00	1,00
KION GROUP AG	EUR	10 444	730 453,36	1,00
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	5 000	1 215 000,00	2,31
NEMETSCHEK	EUR	18 000	938 700,00	1,79
PUMA SE	EUR	17 000	1 495 660,00	2,85
SAP SE	EUR	11 000	1 122 660,00	2,13
TAG TEGERNSEE IMMOBILIEN	EUR	21 000	494 760,00	0,94
ZALANDO SE	EUR	3 200	272 064,00	0,52
TOTAL ALLEMAGNE			11 191 966,36	21,30
BELGIQUE				
MELEXIS	EUR	4 000	392 000,00	0,75
UMICORE	EUR	5 000	243 300,00	0,46
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	18 000	510 120,00	0,97
TOTAL BELGIQUE			1 145 420,00	2,18
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	80 000	368 240,00	0,70
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	198 260	574 458,35	1,09
IBERDROLA S.A.	EUR	97 159	1 012 882,58	1,93
TOTAL ESPAGNE			I 955 580,93	3,72
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	14 000	762 440,00	1,45
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	65 000	1 061 125,00	2,02
TOTAL FINLANDE			I 823 565,00	3,47
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	7 300	700 143,00	1,33
AIR LIQUIDE	EUR	6 000	748 200,00	1,42
ALSTOM	EUR	17 000	702 780,00	1,34
AXA	EUR	53 000	1 102 400,00	2,09
BNP PARIBAS	EUR	21 000	1 034 775,00	1,97
DANONE	EUR	5 000	282 300,00	0,54
ENGIE SA PF	EUR	73 300	885 830,50	1,68
ENGIE SA PRIME DE FIDELITE 2022	EUR	5 700	68 884,50	0,13
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	11 000	470 910,00	0,89
IPSOS	EUR	25 000	801 250,00	1,53
KERING	EUR	670	351 683,00	0,67
L'OREAL	EUR	I 600	484 480,00	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

LA FRANCAISE DES JEUX LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY) MCPHY ENERGY SA REMY COINTREAU SAFRAN SA REMY COINTREAU SAFRAN SA REMY COINTREAU SANOFI SA	Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MCPHY ENERGY SA EUR 3 187 503 546,00 0,38 REMY COINTREAU EUR 3 187 503 546,00 0,62 SAFRAN SA EUR 2 900 338 452,00 0,62 SAINT-GOBAIN EUR 14 000 1 61 200,00 2,59 SANOH EUR 14 000 1 61 200,00 2,59 SANOH EUR 16 200 1990 170,00 3,73 SOITEC SA EUR 5 000 876 000,00 1,67 SK TELEPERFORMANCE EUR 3 000 879 300,00 1,67 SK TELEPERFORMANCE EUR 28 500 10 93 687,50 2,08 UBI SOFT ENTERTAINMENT EUR 9 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 608 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 2 50 000 1 821 200,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 2 50 000 1 821 200,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 6 000 307 800,00 0,59 VINCI (EX SGE) EUR 6 000 307 800,00 0,59 VINCI (EX SGE) EUR 6 000 307 800,00 0,59 VINCI (EX SGE) EUR 6 000 307 800,00 0,59 VINCI (EX SGE) EUR 6 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46 VINCI (EX SGE) EUR 5 000 451 900,00 0,46	LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	14 000	523 460,00	1,00
REMY COINTREAU	LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 000	1 575 000,00	3,00
SAFRAN SA SAFRAN SA SAINT-GOBAIN SAINT-GOBAIN SANOFI EUR 10000 1061 200,00 2,29 SCHNEIDER ELECTRIC SA EUR 16 200 1990 170,00 3,78 SOITEC SA EUR 5 000 876 000,00 1,67 STELEPERFORMANCE EUR 30 00 879 300,00 1,67 TOTAL SE EUR 5 000 879 300,00 1,67 TOTAL SE EUR 28 500 10 93 687,50 2,08 EUR 7 000 602 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 602 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 602 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) EUR 7 000 602 220,00 1,16 VINCI (EX SGE) FOTAL FRANCE ILLANDE KINGSPAN GROUP EUR 4 000 241 000,00 0,46 TOTAL IRLANDE ITALIE ENEL SPA EUR 250 000 1 961 000,00 3,73 FINECOBANK SPA EUR 250 000 1 961 000,00 0,46 UNICREDIT SPA EUR 250 000 1 961 000,00 0,59 RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA UNICREDIT SPA EUR 6 000 252 840,00 0,59 RAYS-BAS AKZO NOBEL ASML HOLDING NV EUR 4 500 204 075,00 3,86 AKZO NOBEL ASML HOLDING NV EUR 6 000 490 200,00 0,93 KONINKLIJKE PSN NV EUR 5 000 4490 200,00 0,93 KONINKLIJKE PSN NV EUR 1 1000 440 000,00 0,93 KONINKLIJKE KPN NV EUR 2 200 00 1 197 725,00 0,93 KONINKLIJKE PSN NV EUR 1 100 00 559 715,00 1,07 FOTAL PAYS-BAS ROYAUME-UNI UNILEVER PLC TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglemente ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FlA à vocation genérale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAPIC EUR EUR 1 000 1 132 126 68,06 2.51	MCPHY ENERGY SA	EUR	7 128	198 158,40	
SAINT-GOBAIN EUR 30 700 1 363 694,00 2,59 SANOFI EUR 14 000 1 961 200,00 2,02 2,02 2,03	REMY COINTREAU	EUR	3 187	503 546,00	0,96
SANOFI SCHNEIDER ELECTRIC SA SOITEC	SAFRAN SA	EUR	2 900	328 425,00	0,62
SCHNEIDER ELECTRIC SA	SAINT-GOBAIN	EUR	30 700	1 363 694,00	2,59
SOITEC SA EUR 5 000 876 000,00 1,67 SR TELEPERPORMANCE EUR 3 000 879 300,00 1,67 TOTAL SE EUR 28 500 1 093 687,50 2,08 EUR 28 500 1 093 687,50 2,08 EUR 7 000 602 220,00 1,16 EUR 241 000,00 0,46 EUR 241 000,00 0,46 EUR 241 000,00 0,46 EUR EUR 250 000 1 961 000,00 3,73 EUR EUR 250 000 1 961 000,00 3,73 EUR EUR 6 000 307 800,00 0,59 EUR 6 000 307 800,00 0,59 EUR EUR 6 000 252 840,00 0,48 EUR EUR 23 000 196 420,00 0,37 EUR	SANOFI	EUR	14 000	1 061 200,00	2,02
SR TELEPERFORMANCE	SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	16 200	1 990 170,00	3,78
TOTAL SE UBI SOFT ENTERTAINMENT EUR 9 000 608 220.00 1.165 TOTAL FRANCE IP 236 776,90 36,59 IRLANDE KINGSPAN GROUP TOTAL IRLANDE EUR ENR EUR EUR 4 000 241 000,00 0,46 TOTAL IRLANDE ITALIE ENEL SPA EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EU	SOITEC SA	EUR	5 000	876 000,00	1,67
UBI SOFT ENTERTAINMENT	SR TELEPERFORMANCE	EUR	3 000		
VINCI (EX SGE) EUR 7 000 602 280,00 1,15 TOTAL FRANCE 19 236 776,90 36,59 IRLANDE EUR 4 000 241 000,00 0,46 KINGSPAN GROUP EUR 4 000 241 000,00 0,46 TOTAL IRLANDE EUR 250 000 1 961 000,00 3,73 FINECOBANK SPA EUR 250 000 1 821 250,00 3,46 MONCLER SPA EUR 6 000 307 800,00 0,59 RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA EUR 6 000 325 840,00 0,48 UNICREDIT SPA EUR 23 000 196 420,00 0,37 TOTAL ITALIE EUR 4 539 310,00 8,63 PAYS-BAS AKZO NOBEL EUR 10 000 855 600,00 1,62 ASML HOLDING NV EUR 4 500 2.094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 9 500 1 297 225,00 2,47 KONINKLIJIKE DSM EUR 9 500 1 297 225,00 2,47<	TOTAL SE	EUR		I 093 687,50	
TOTAL FRANCE RILANDE EUR 4 000 241 000,00 0,46 TOTAL IRLANDE EUR 250 000 1 961 000,00 3,73 FINECOBANK SPA EUR 250 000 1 961 000,00 3,73 FINECOBANK SPA EUR 125 000 1 821 250,00 3,46 MONCLER SPA EUR 125 000 1 961 000,00 0,48 UNICREDIT SPA EUR 6 000 252 840,00 0,48 UNICREDIT SPA EUR 23 000 196 420,00 0,37 TOTAL ITALIE EUR 4 500 252 840,00 0,48 UNICREDIT SPA EUR 23 000 196 420,00 0,37 TOTAL ITALIE EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 6 000 490 200,00 0,93 ING GROEP NV EUR 5 0 000 451 950,00 0,86 KONINKLIJKE DSM EUR 9 500 1 297 225,00 2,47 KONINKLIJKE KPN NV EUR 11 800 1 157 108,00 2,21 ROYAL PHILIPS EUR 35 700 1604 893,50 3,06 STELLANTIS NV EUR 312 329 1777 230,21 3,38 TOTAL ROYAUME-UNI UNILEVER PLC EUR 13 000 559 715,00 1,07 TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée 50 963 215,90 96,96 Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays EUR 1 000 1 321 668,06 2,51	UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	9 000	608 220,00	1,16
RLANDE KINGSPAN GROUP EUR 4 000 241 000,00 0,46 TOTAL IRLANDE EUR 250 000 1 961 000,00 3,73 FINECOBANK SPA EUR 125 000 1 821 250,00 3,46 MONCLER SPA EUR 6 000 307 800,00 0,59 RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA EUR 6 000 252 840,00 0,48 UNICREDIT SPA EUR 23 000 196 420,00 0,37 TOTAL ITALIE EUR 23 000 2196 420,00 0,37 TOTAL ITALIE EUR 10 000 855 600,00 1,62 ASXL O NOBEL EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 50 000 451 950,00 0,86 KONINKLIJKE DSM EUR 9 500 1 297 225,00 2,47 KONINKLIJKE KPN NV EUR 11 800 1157 108,00 2,21 ROYAL PHILIPS EUR 33 700 1604 893,50 3,06 STELLANTIS NV EUR 33 570 1604 893,50 3,08 STELLANTIS NV EUR 13 000 559 715,00 1,07 TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG EUR 1 002 1 321 668,06 2,51	VINCI (EX SGE)	EUR	7 000	602 280,00	1,15
KINGSPAN GROUP	TOTAL FRANCE			19 236 776,90	36,59
TOTAL IRLANDE 241 000,00 0,46 ITALIE ENEL SPA EUR 250 000 1 961 000,00 3,73 FINECOBANK SPA EUR 125 000 1 961 000,00 3,73 FINECOBANK SPA EUR 125 000 307 800,00 0,59 RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA EUR 6 000 252 840,00 0,48 UNICREDIT SPA EUR 23 000 196 420,00 0,37 TOTAL ITALIE EUR 23 000 196 420,00 0,37 AKZO NOBEL EUR 10 000 855 600,00 1,62 ASML HOLDING NV EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 50 000 451 950,00 0,93 ING GROEP NV EUR 50 000 451 950,00 0,86 KONINKLIJKE KPN NV EUR 9 500 1 297 225,00 2,47 ROYAL PHILIPS EUR 11 800 1 157 108,00 2,21 ROYAL PHILIPS EUR 13 000 559 715,00 1,07					
TALIE	KINGSPAN GROUP	EUR	4 000	241 000,00	0,46
ENEL SPA EUR ENEL SPA FINECOBANK SPA FINECOBANK SPA MONCLER SPA RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA UNICREDIT SPA EUR	TOTAL IRLANDE			241 000,00	0,46
FINECOBANK SPA	ITALIE				
MONCLER SPA EUR	ENEL SPA	EUR	250 000	1 961 000,00	3,73
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA EUR 6 000 252 840,00 0,48 UNICREDIT SPA EUR 23 000 196 420,00 0,37 TOTAL ITALIE BUR 2 3000 196 420,00 0,37 PAYS-BAS AKZO NOBEL EUR 10 000 855 600,00 1,62 ASML HOLDING NV EUR 4 500 2 994 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 6 000 490 200,00 0,93 ING GROEP NV EUR 50 000 451 950,00 0,86 KONINKLIJKE DSM EUR 9 500 1 297 225,00 2,47 KONINKLIJKE KPN NV EUR 200 000 541 600,00 1,03 PROSUS NV EUR 35 700 1 604 893,50 3,06 STELLANTIS NV EUR 132 392 1 777 230,21 3,38 TOTAL PAYS-BAS EUR 13 000 559 715,00 1,07 TOTAL ROYAUME-UNI 559 715,00 1,07 50 963 215,90 96,96 Organismes de placement collectif <td>FINECOBANK SPA</td> <td>EUR</td> <td>125 000</td> <td>1 821 250,00</td> <td></td>	FINECOBANK SPA	EUR	125 000	1 821 250,00	
UNICREDIT SPA EUR 23 000 196 420,00 0,37 TOTAL ITALIE	MONCLER SPA	EUR	6 000	307 800,00	0,59
TOTAL ITALIE 4 539 310,00 8,63 PAYS-BAS AKZO NOBEL EUR 10 000 855 600,00 1,62 ASML HOLDING NV EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 6 000 490 200,00 0,93 ING GROEP NV EUR 50 000 451 950,00 0,86 KONINKLIJKE DSM EUR 9 500 1 297 225,00 2,47 KONINKLIJKE KPN NV EUR 200 000 541 600,00 1,03 PROSUS NV EUR 11 800 1 157 108,00 2,21 ROYAL PHILIPS EUR 35 700 1 604 893,50 3,06 STELLANTIS NV EUR 132 392 1 777 230,21 3,38 TOTAL PAYS-BAS ROYAUME-UNI TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée EUR 13 000 559 715,00 1,07 TOTAL Actions et valeurs assimilées 50 963 215,90 96,96 OPCVM et FIA à vocation général	RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	6 000	252 840,00	0,48
PAYS-BAS AKZO NOBEL EUR 10 000 855 600,00 1,62 ASML HOLDING NV EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 6 000 490 200,00 0,93 ING GROEP NV EUR 50 000 451 950,00 0,86 KONINKLIJKE DSM EUR 9 500 1 297 225,00 2,47 KONINKLIJKE KPN NV EUR 200 000 541 600,00 1,03 PROSUS NV EUR 11 800 1 157 108,00 2,21 ROYAL PHILIPS EUR 35 700 1 604 893,50 3,06 STELLANTIS NV EUR 132 392 1 777 230,21 3,38 TOTAL PAYS-BAS ID 269 881,71 19,54 ROYAUME-UNI EUR 13 000 559 715,00 1,07 TOTAL ROYAUME-UNI 559 715,00 1,07 TOTAL Actions et valeurs assimilées 50 963 215,90 96,96 Organismes de placement collectif OPCYM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays EUR 1 002 1 321 668,06 2,51	UNICREDIT SPA	EUR	23 000	196 420,00	0,37
AKZO NOBEL ASML HOLDING NV EUR EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 HEINEKEN EUR 6 000 490 200,00 0,93 ING GROEP NV EUR 50 000 451 950,00 0,86 KONINKLIJKE DSM EUR EUR 9 500 1 297 225,00 2,47 KONINKLIJKE KPN NV EUR 200 000 541 600,00 1,03 PROSUS NV EUR BUR 11 800 1 157 108,00 2,21 ROYAL PHILIPS EUR 132 392 1 777 230,21 3,38 TOTAL PAYS-BAS ROYAUME-UNI UNILEVER PLC TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR 10 000 855 600,00 1,62 EUR 4 500 2 094 075,00 3,98 EUR 50 000 451 950,00 645 1950,00 646 000 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 648 600 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 646 600 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 6490 200,00 648 6400	TOTAL ITALIE			4 539 310,00	8,63
ASML HOLDING NV HEINEKEN HEINEKEN EUR GROEP NV EUR FONINKLIJKE DSM KONINKLIJKE DSM KONINKLIJKE KPN NV EUR ROYAL PHILIPS STELLANTIS NV TOTAL PAYS-BAS ROYAUME-UNI UNILEVER PLC TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR G 0000 F41 600,00 F47 225,00 FUR	PAYS-BAS				
HEINEKEN	AKZO NOBEL	EUR	10 000	855 600,00	1,62
ING GROEP NV	ASML HOLDING NV	EUR	4 500	2 094 075,00	3,98
EUR 9 500 1 297 225,00 2,47	HEINEKEN	EUR	6 000	490 200,00	0,93
KONINKLIJKE KPN NV	ING GROEP NV	EUR	50 000	451 950,00	0,86
PROSUS NV	KONINKLIJKE DSM	EUR	9 500	1 297 225,00	2,47
ROYAL PHILIPS STELLANTIS NV EUR STELLANTIS NV I 0 269 881,71 I 9,54 I 0 269 881,71 I 19,54 I 13 000 S59 715,00 I,07 TOTAL ROYAUME-UNI TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR STELLANTIS NV EUR STELLANTIS NO EUR	KONINKLIJKE KPN NV	EUR	200 000	541 600,00	1,03
STELLANTIS NV TOTAL PAYS-BAS ROYAUME-UNI UNILEVER PLC TOTAL ROYAUME-UNI TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilée TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR 132 392 1777 230,21 3,38 19,54 EUR 13 000 559 715,00 1,07 559 715,00 1,07 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 EUR 1 002 1 321 668,06 2,51	PROSUS NV	EUR	11 800	1 157 108,00	2,21
TOTAL PAYS-BAS ROYAUME-UNI UNILEVER PLC TOTAL ROYAUME-UNI TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR 13 000 559 715,00 1,07 559 715,00 1,07 50 963 215,90 96,96	ROYAL PHILIPS	EUR	35 700	I 604 893,50	3,06
ROYAUME-UNI UNILEVER PLC TOTAL ROYAUME-UNI TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR 13 000 559 715,00 1,07 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 EUR 1 002 1 321 668,06 2,51	STELLANTIS NV	EUR	132 392	1 777 230,21	3,38
UNILEVER PLC TOTAL ROYAUME-UNI TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR 13 000 559 715,00 1,07 50 963 215,90 96,96	TOTAL PAYS-BAS			10 269 881,71	19,54
TOTAL ROYAUME-UNI TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR 559 715,00 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96	ROYAUME-UNI				
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96 50 963 215,90 96,96	UNILEVER PLC	EUR	13 000	559 715,00	1,07
marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR FUR 1 002 1 321 668,06 2,51	TOTAL ROYAUME-UNI			559 715,00	1,07
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR I 002 I 321 668,06 2,51				50 963 215,90	96,96
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays LUXEMBOURG G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR EUR I 002 I 321 668,06 2,51	TOTAL Actions et valeurs assimilées			50 963 215,90	96,96
	OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
		EUR	1 002	1 321 668.06	2.51
O CE EU/CE	TOTAL LUXEMBOURG	-5	. 552	1 321 668,06	2,51

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 321 668,06	2,51
TOTAL Organismes de placement collectif			I 321 668,06	2,5
Créances			14 044,71	0,03
Dettes			-79 020,51	-0,15
Comptes financiers			343 469,36	0,65
Actif net			52 563 377,52	100,00

Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G	EUR	669,0400	15 149,53
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O	EUR	0,010	11 153,00
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID	EUR	65 816,989	152,49
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE IC	EUR	9 704,435000	2 254,88
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE N	EUR	173,23100	1 022,21
Parts GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	EUR	61 893,100000	166,91

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	117 189,05	EUR	175,16	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	117 189,05	EUR	175,16	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	38 832,02	EUR	0,59	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	38 832,02	EUR	0,59	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,55	EUR	155,00	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	1,55	EUR	155,00	EUR

7. ANNEXE(S)



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part R, C - Code ISIN: FR0013279759

L'OPCVM est non coordonné et soumis au droit français. Il est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays. Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part I, C - Code ISIN : FR0010631275 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays. Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces. L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part N, C - Code ISIN : FR0010627851 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres :
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays. Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces. L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part M, C - Code ISIN : FR0010627869 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres :
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays. Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces. L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part G, C/D - Code ISIN : FR0010890970 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres ;
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays. Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

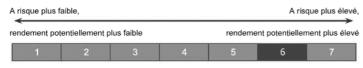
<u>Durée de placement minimum recommandée</u> : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE

Part I, D - Code ISIN : FR0011291178 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis).

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus au sein duquel se distinguent cinq grandes phases :

- La définition de l'univers d'investissement ;
- La génération d'idées ;
- L'analyse des titres (analyse et suivi) et macro-process ;
- La sélection des titres :
- La construction et le suivi du portefeuille.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de la zone euro et dans une limite de 10% en dehors de ces pays. Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectuera sans a priori sur la taille des sociétés (tout type de capitalisations).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net et le portefeuille pourra, de manière occasionnelle, être surexposé dans la limite de 110% de l'actif.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir dans la limite d'un engagement maximum de 20% de son actif net sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

<u>Affectation des sommes distribuables</u>: Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.